

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 11 avril 2019

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille dix neuf-----

et le 11 avril

Date de
convocation

04/04/2019

Date
d'affichage
04/04/2019

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mme MONDIN-SEAILLES
Christiane, M. LABEYRIE Nicolas, Mme CUZACQ Geneviève, M. LANSMANT
Sébastien, Mme CARRERE Amandine, M. CABANNES Pierre, M. CASTAY
jean-Marc.

Excusés : Mmes DESPAX Nelly (donne procuration à M. BEZERRA Gérard),
DAL BEN Carine, PLOQUIN Cécile.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Subventions aux associations

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, décide d'allouer les subventions aux
associations désignées ci-dessous :

Asso de la Course Landaise	1000,00
Lutte contre la Mucoviscidose	153,00
Banque Alimentaire	153,00
Animations Médiévales et Culturelles	1800,00
Coopérative scolaire	2500,00
Ecole de musique	22000,00
Foyer collègue Eauze	240,00
Nos Grands Mères Savaient	150,00
Amicale Sapeurs Pompiers	3000,00
Union Sportive Montréalaise	4284,00

Les restos du coeur	100,00
La ligue de l'enseignement	50,00
Union Musicale	1600,00
Prévention routière	50,00
Croix Rouge Française	50,00
Secours Catholique	50,00
Association Musée de la Résistance	100,00
Association Golf Guinlet	50,00
Chemins d'art en Armagnac	500,00

M. Nicolas LABEYRIE ne prend pas part au vote pour les subventions de l'Union Musicale et de l'Ecole de Musique.

M. Sébastien LANSMANT ne prend pas part au vote pour les subventions de la Course Landaise et de l'Association Animations Médiévales et Culturelles.

Fait à MONTREAL le 11 avril 2019.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.